



UNIT_ORAL

Diagnostic microbiologique de l'eau de l'unit dentaire



Le cabinet dentaire est souvent un lieu propice à la prolifération bactérienne, due à leur présence importante dans la cavité buccale, ainsi qu'au système d'alimentation d'eau de votre unit qui peut être également un lieu de contamination bactérienne.

La formation d'un biofilm sur la paroi des fines tubulures de l'unit dentaire constitue un milieu propice à la croissance des microorganismes. Ce biofilm provient, le plus souvent, d'une agglutination de bactéries naturellement présentes dans l'eau du réseau, mais peut aussi provenir des bactéries de la cavité buccale en cas de mauvais fonctionnement de la valve anti-rétraction des pièces à mains.

Lors des soins dentaires, l'émission de bio-aérosols par les turbines peuvent propager certains pathogènes tels que *Legionella pneumophila* et *Pseudomonas aeruginosa*.

UNIT-ORAL

Analyse microbiologique de l'eau de l'unit dentaire selon trois critères :

- Détermination de la charge bactérienne globale
- Recherche de *Legionella pneumophila*
- Recherche de *Pseudomonas aeruginosa*

Utilisation des techniques de PCR (Polymerase chain Reaction) en temps réel

- Spécificité
- Sensibilité
- Rapidité

Une démarche simple et rapide :

- Prélèvement d'un échantillon d'eau de l'unit dentaire au cabinet
- Envoi du prélèvement au laboratoire d'analyse par courrier postal
- Institut Clinident effectue l'analyse en 72 heures après réception de l'échantillon
- Transmission des résultats au cabinet dentaire

La réglementation

L'Europe finance un projet devant établir un état des lieux des problèmes causés par les bactéries présentes dans les conduits d'eau (Décision 1999/167/EC du 25 janvier 1999). A terme, la Commission Européenne pourrait prendre une nouvelle Directive concernant la concentration de microorganismes dans l'eau utilisée au cours des soins dentaires, comme ce fut le cas aux Etats-Unis, où **l'ADA (American Dental Association)** recommande de réduire à **200 CFU/ml la concentration de bactéries hétérotrophes aérobies dans l'eau de dentisterie.**

Le risque

L'eau utilisée en dentisterie, peut être ingérée, inhalée sous forme d'aérosol, ou introduite directement dans l'organisme après une blessure chirurgicale. Vous-même, en tant que chirurgien-dentiste, ainsi que **vos personnel et vos patients**, êtes exposés à ces bactéries.

Il est nécessaire d'observer strictement **les protocoles d'entretien** des appareils dentaires qui doivent améliorer la qualité de l'eau et de les **contrôler régulièrement** afin de minimiser les risques d'exposition aux agents potentiellement pathogènes et de créer un climat de confiance envers votre personnel et vos patients .

